
Appareils de protection respiratoire — Vocabulaire et symboles graphiques

Respiratory protective devices — Vocabulary and graphical symbols

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 16972:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 16972:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes relatifs aux appareils de protection respiratoire	1
4 Termes relatifs aux facteurs humains	26
5 Symboles graphiques utilisés sur les appareils de protection respiratoire	31
Bibliographie	33
Index	34

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 16972:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 94, *Sécurité individuelle — Équipement de protection individuelle*, sous-comité SC 15, *Appareils de protection respiratoire*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 79, *Appareils de protection respiratoire*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 16972:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- mise à jour des termes utilisés dans le domaine des appareils de protection respiratoire (APR);
- suppression de l'Article 5, «Unités de mesure»;
- suppression de l'Annexe A, «Termes et définitions concernant les appareils de protection respiratoire dans les normes et réglementations nationales en vigueur»;
- suppression de l'Annexe B, «Abréviations utilisées».

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Appareils de protection respiratoire — Vocabulaire et symboles graphiques

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes et spécifie les unités de mesure à utiliser pour les appareils de protection respiratoire (APR), les appareils de plongée étant exclus. Il indique les symboles graphiques pouvant être requis sur les APR ou sur certaines parties de ces appareils, ou pouvant figurer dans les manuels d'instruction destinés à former la ou les personnes utilisant les APR au fonctionnement de ces appareils.

NOTE Les termes et définitions relatifs aux appareils de plongée sont donnés dans l'EN 250.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes relatifs aux appareils de protection respiratoire

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

appareil de protection respiratoire pour la projection d'abrasifs

appareil respiratoire (3.32) comprenant une *cagoule* (3.115) ou une *blouse* (3.23) de protection munie d'un *oculaire* (3.252) résistant à l'impact (3.119)

Note 1 à l'article: Le *porteur* (3.257) est alimenté en *air respirable* (3.28) à partir d'une source d'air qu'il ne porte pas.

3.2

accessoire

élément(s) fixé(s) à l'*appareil de protection respiratoire (APR)* (3.203) qui n'est(ne sont) pas nécessaire(s) pour que l'APR satisfasse aux exigences de performance de la norme relative aux APR et qui ne compromet(tent) pas le niveau de protection pour lequel il est conçu

3.3

évaluation de l'adéquation

méthode sélective permettant de déterminer l'*appareil de protection respiratoire* (3.203) capable de réduire à des niveaux acceptables, l'exposition par inhalation du *porteur* (3.257)

3.4

appareil de protection respiratoire adéquat

APR adéquat

APR (3.203) capable de réduire l'exposition par inhalation à un niveau acceptable

3.5

diamètre aérodynamique

diamètre d'une particule sphérique de densité égale à un, ayant la même vitesse de sédimentation que la *particule* (3.170) considérée

3.6

aérosol

suspension dans un milieu gazeux de *particules* ([3.170](#)) solides, liquides ou solides et liquides ayant une vitesse de chute négligeable (généralement inférieure à 0,25 m/s)

3.7

pénétration de l'aérosol

capacité des *particules* ([3.170](#)) à traverser un matériau filtrant les particules

3.8

résistance au débit d'air

pression différentielle entre l'amont et l'aval d'un courant, causée par l'écoulement de l'air au travers des parties ou des composants d'un *appareil de protection respiratoire* ([3.203](#)), tels qu'une *soupape expiratoire* ([3.79](#)), une *soupape inspiratoire* ([3.120](#)), un ou des *filtres* ([3.86](#)), un *tube* ([3.245](#)), etc

3.9

tuyau d'alimentation en air

tuyau d'alimentation en air frais

tuyau ([3.116](#)) d'alimentation en air à une pression proche de la pression atmosphérique

3.10

dérivation de l'air ambiant

moyen permettant au *porteur* ([3.257](#)) de respirer l'*atmosphère ambiante* ([3.12](#)) avant d'entrer dans une *atmosphère dangereuse* ([3.108](#)) ou après l'avoir quittée

3.11

système d'air ambiant

appareil utilisé pour alimenter directement un *appareil de protection respiratoire* ([3.203](#)) à *gaz respirable* ([3.29](#)) en air ambiant à *basse pression* ([3.134](#)) (fonctionnement manuel ou assisté)

3.12

atmosphère ambiante

air environnant le *porteur* ([3.257](#))

3.13

concentration ambiante

concentration d'un composé dans l'air environnant le *porteur* ([3.257](#))

3.14

conditions ambiantes de laboratoire

atmosphère dans laquelle la température est comprise entre 16 °C et 32 °C et l'humidité relative entre 20 % et 80 %

3.15

apertomètre

dôme hémisphérique étendu permettant de mesurer l'ouverture angulaire du *champ de vision* ([3.85](#)) [*isoptère périphérique* ([3.176](#))] d'un *appareil de protection respiratoire* ([3.203](#)) monté sur une *tête factice* ([3.204](#)) pour *appareil de protection respiratoire*

3.16

dans l'état de réception

qui n'est pas pré-conditionné, qui n'est pas modifié en vue de la réalisation d'un essai

3.17

facteur de protection assigné

FPA

niveau prévu de protection respiratoire qui serait fourni par un *appareil de protection respiratoire (APR)* ([3.203](#)) ou par une classe d'APR fonctionnant correctement dans le cadre d'un *programme APR* ([3.207](#)) efficace